



Projet de parc éolien à Villampuy

Seconde Réunion du Comité Local de Suivi
26 septembre 2022

Fabien **BEGHIN**
Chargé de Développement

Lucie **RECOUVREUR**
Assistante Chargé de Développement



Déroulé de la présentation

1. Les actions réalisées
2. Présentation des états initiaux environnementaux de la zone d'étude
3. Etude de vents
4. Les différentes implantations envisageables

2.1. Atelier autour des différentes implantations

2.2. Discussion et détermination de l'implantation finale

5. Choix du nom du projet
6. Les échéances à venir
7. Questions et discussions





1. Les actions réalisées

Les différentes actions réalisées

- Août 2021 : démarrage des études : état initial de l'environnement
- Août 2022 : fin état initial de l'environnement : écologique, paysager et humain

- 2020-2021 : Phase de concertation avec la municipalité : délibération favorable puis concertation propriétaires et exploitants
- Octobre 2021 : Permanences d'information : avant / après installation du mât de mesure
- Constitution du CLS* : à destination de tous les habitants de Villampuy
- Mars 2022 : 1^{ère} réunion du CLS - démarrage des études
- Juillet 2022 : création du site internet projet + envoi flyers
<https://parc-eolien-villampuy.fr/>
- Septembre 2022 : 2^{ème} réunion du CLS - fin des états initiaux

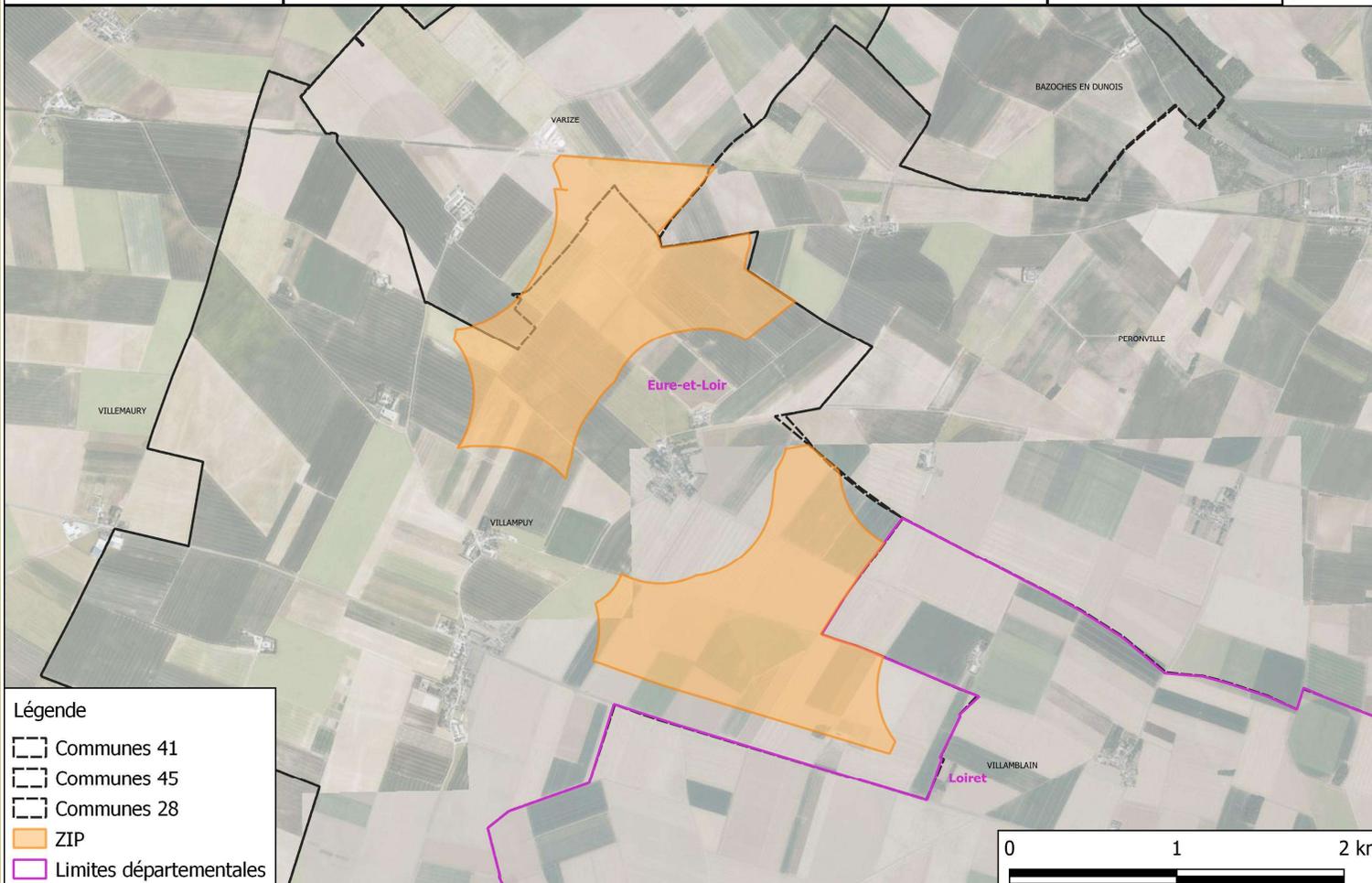
**CLS : Comité Local de Suivi*



2.

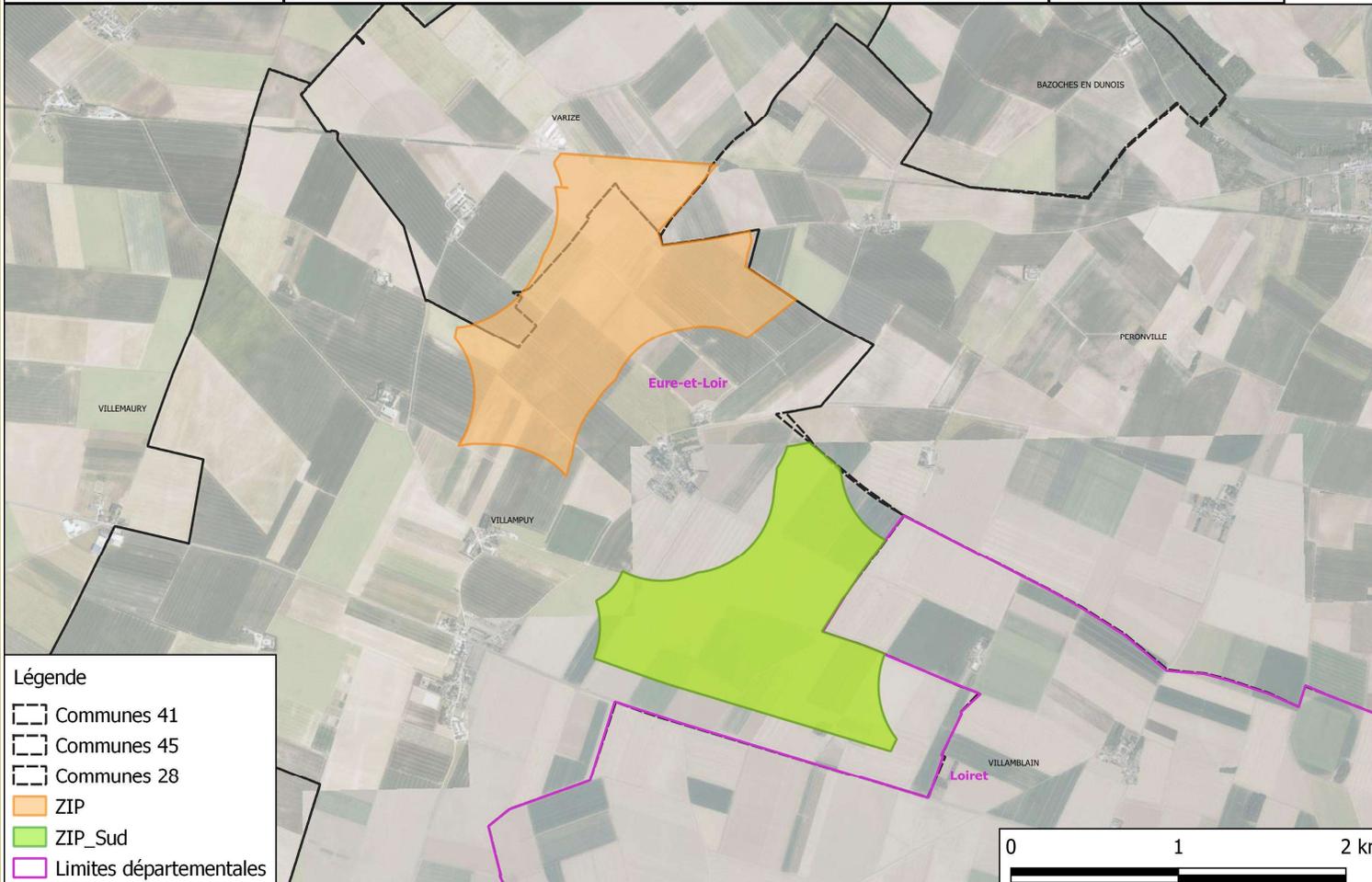
Présentation des états initiaux environnementaux de la zone d'étude

La zone d'implantation potentielle initiale



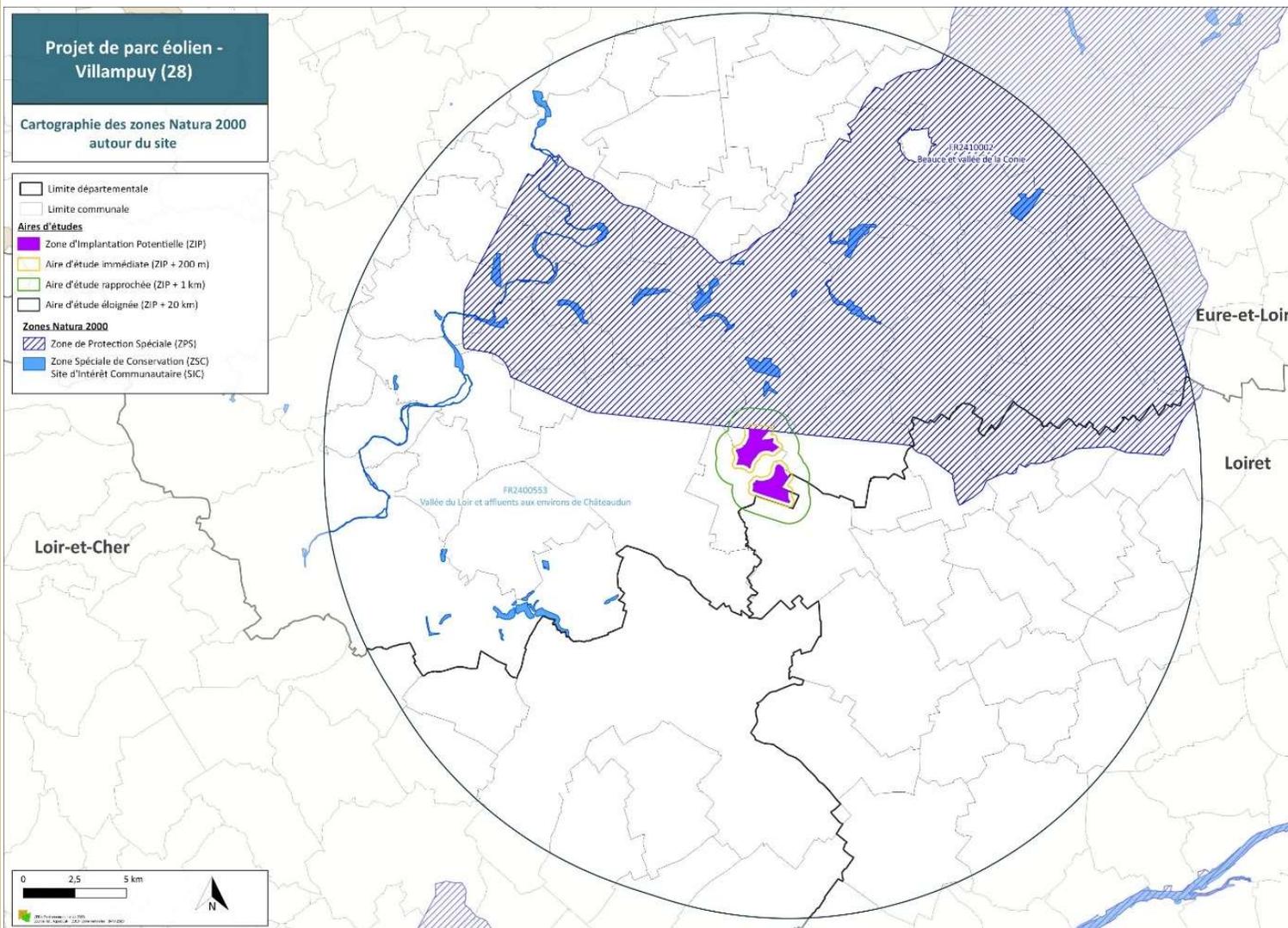
- Localisation Villampuy et Varize
- Eloignement 500 m minimum aux habitations
- Nord RD 955
- Sud ancienne voie ferrée : hors ZPS

La zone d'implantation potentielle réduite



- Concentration uniquement partie sud de la ZIP
- Éloignement des secteurs les plus sensibles / biodiversité
- 1 partie de ZIP : forte limitation risque encerclement
- Masquage éoliennes existantes / radar Orléans

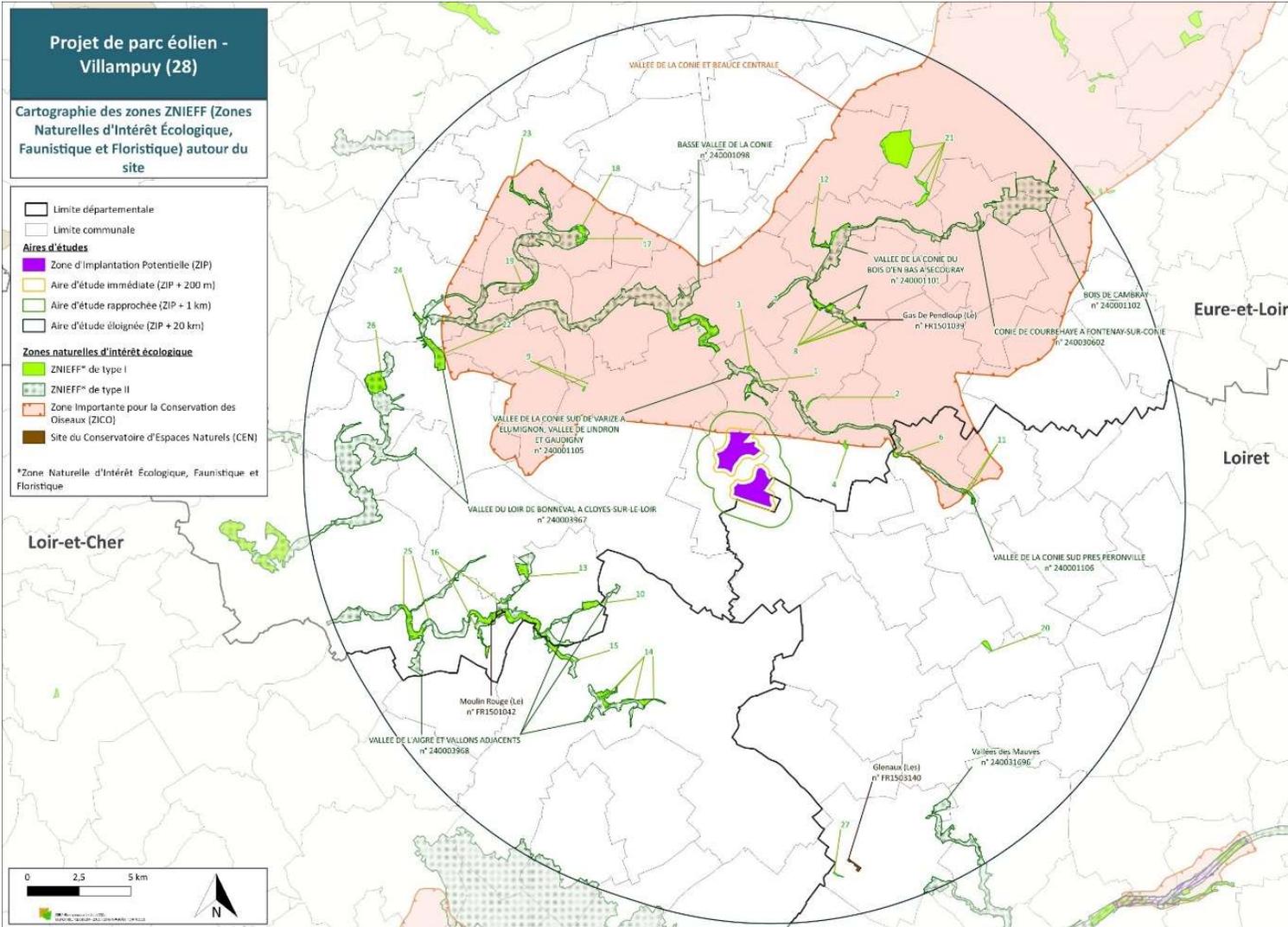
Enjeux écologiques : espaces naturels protégés



Présence de sites Natura 2000, dont :

- Une ZPS accolée à la ZIP nord et à 1,6 km de la ZIP sud
- Une ZCS à moins de 2km de la ZIP nord et à plus de 3 km de la ZIP sud

Enjeux écologiques : espaces naturels protégés



Présence de zones d'inventaires dont :

- Des ZNIEFF de types I et II se situent au nord de la zone d'étude, entre 1,5 et 3 km de la ZIP
- Une ZICO est accolée à la ZIP nord, comme la ZPS.

Enjeux écologiques : espèces protégées

L'Avifaune :

- Migration : 5 espèces en migration active ont un statut particulier, dont une espèce particulièrement sensible à l'éolien : le Milan royal.
- Hivernage : le Vanneau huppé est présent dès septembre (zone de stationnement), le Pluvier doré est présent pendant novembre (zone de stationnement). Les effectifs sont importants et se regroupent principalement au nord de la ZIP.
- Nidification et reproduction : les grandes cultures sont des enjeux modérés, les haies sont des enjeux forts, notamment pour les passereaux.

Les chiroptères :

- 11 espèces contactées, dont deux inscrites à la directive « Habitats », la Barbastelle d'Europe et le Grand Murin.
- Gîtes : les plus proches se situent dans l'aire d'étude immédiate,
- La Vallée de la Conie est favorable aux chiroptères et la commune de Châteaudun représente un enjeu important avec de nombreux gîtes hivernaux.

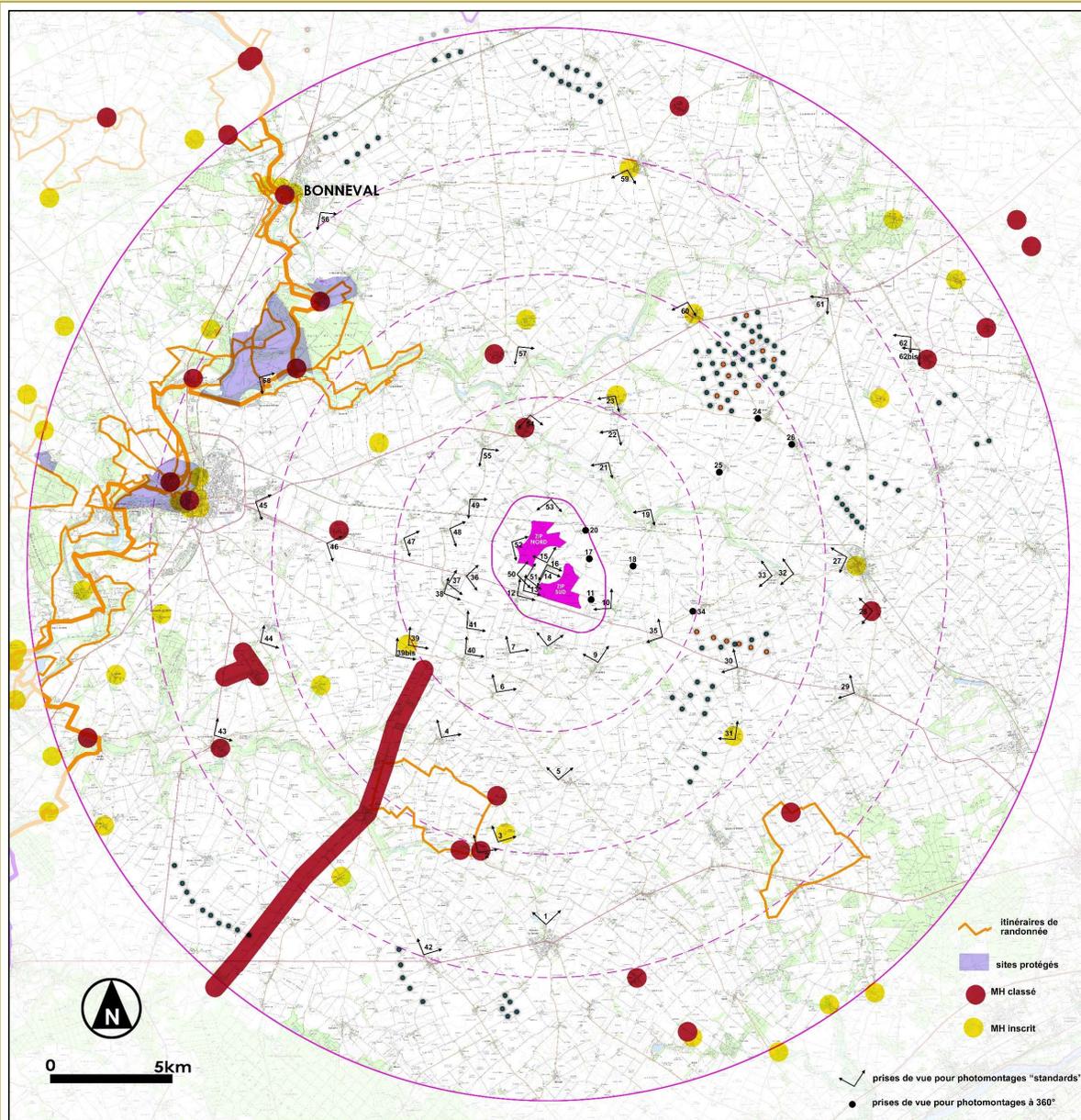
Enjeux patrimoniaux et paysagers : état initial

- Pas de patrimoine sensible à moins de 4 km.
- Eglise de Varize au plus proche (> 6 km zone retenue). Quelques menhirs et dolmens.
- Attention à l'habitat proche, fermes isolées.
- La D955 est un axe privilégiée de perception Orléans-Châteaudun.
- Localisation du contexte éolien principalement au nord.



Enjeux patrimoniaux et paysagers : réalisation des PM

Ci-contre : carte de présentation de localisation des Points de vue pour les photomontages.



Enjeux liés au milieu humain



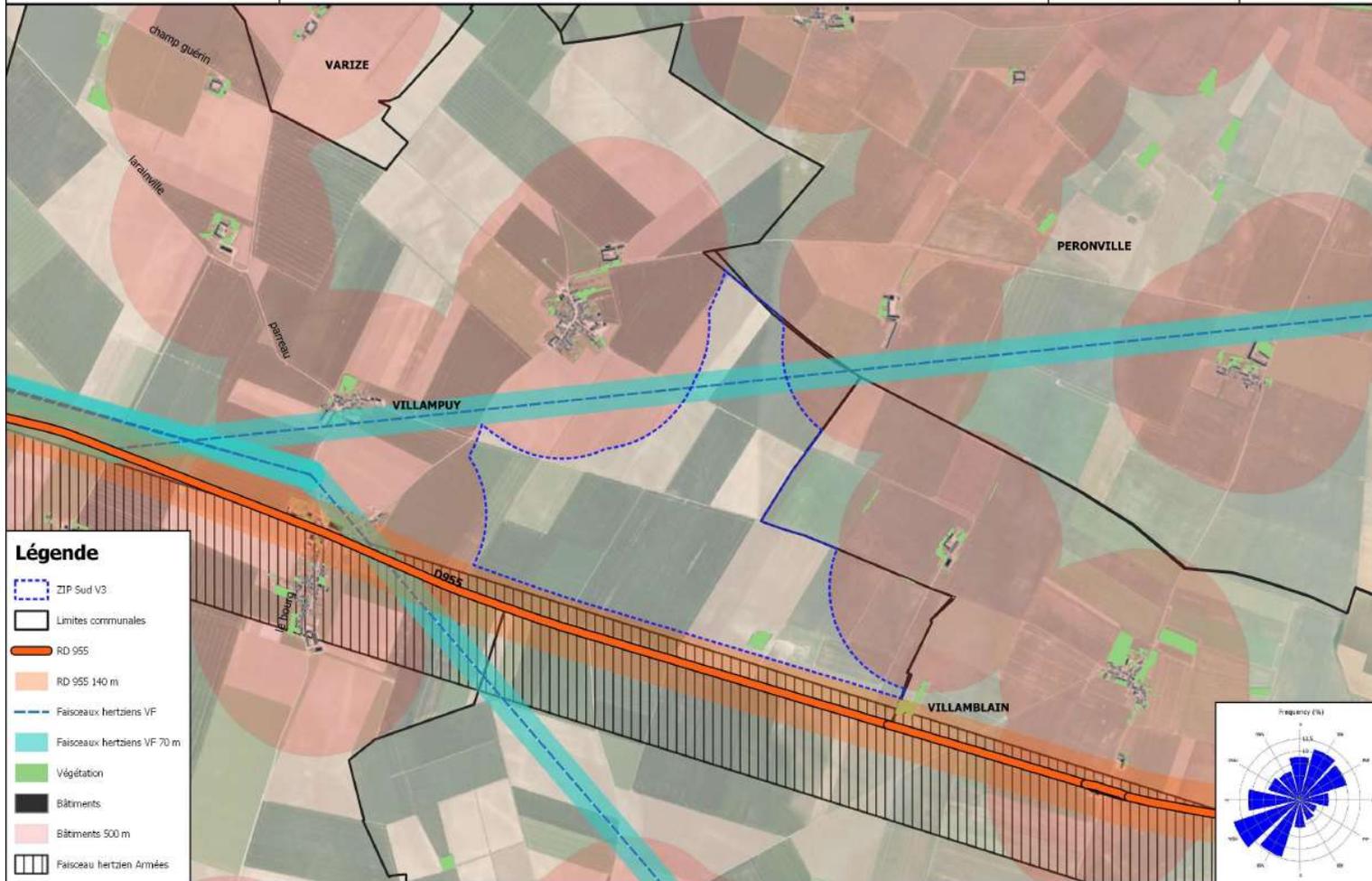
- Acoustique : réalisation de la campagne de mesures en septembre 2022
- Présence de faisceaux hertziens → Conserver un éloignement en concertation avec les opérateurs
- D955 : route départementale catégorie 1 : éloignement à maintenir 1 hauteur BP (Règlement départemental de voirie - CG 28)
- Étude de compensation collective agricole
- Contexte éolien

Enjeux liés à l'environnement aéronautique

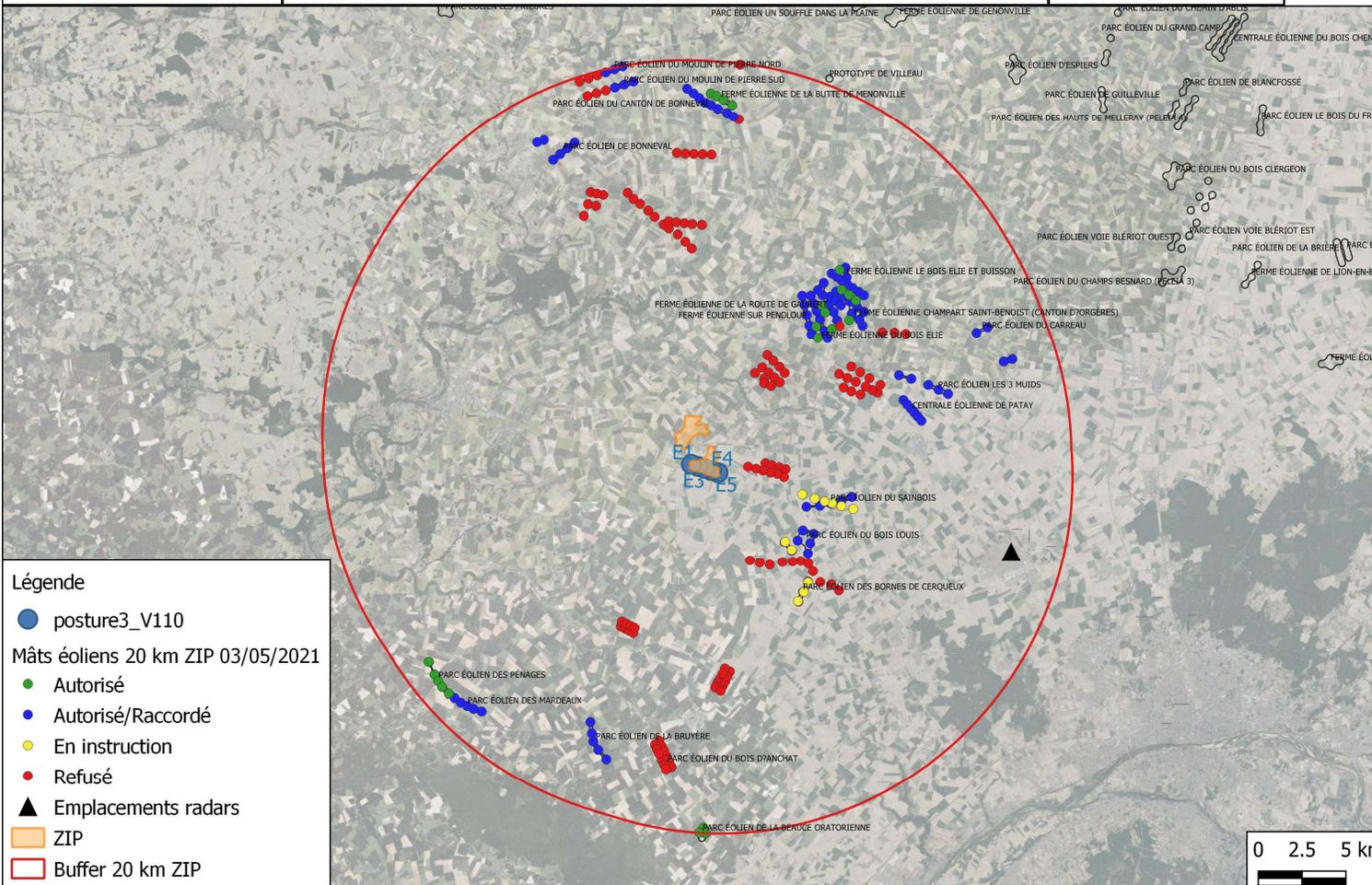
- Plafond 272 m NGF du PSA d'Orléans-Bricy
- Existence d'un faisceau hertzien militaire



Enjeux liés au milieu humain



Rappel du Contexte éolien



Légende

- posture3_V110
- Mâts éoliens 20 km ZIP 03/05/2021
- Autorisé
- Autorisé/Raccordé
- En instruction
- Refusé
- ▲ Emplacements radars
- ZIP
- Buffer 20 km ZIP

Les principales préconisations à l'issue de l'EIE

Biodiversité :

- Conserver une garde au sol élevée
- S'éloigner des espaces naturels protégés

Milieu humain :

- S'aligner derrière le « Parc éolien du Sainbois » par rapport au radar d'Orléans
- Eviter le faisceau militaire
- Respecter plafond 272 m NGF

Paysage et patrimoine :

- Vigilance configuration du parc selon éolien proche
- Présenter une configuration lisible de tout point de vue



3.

Etude des vents

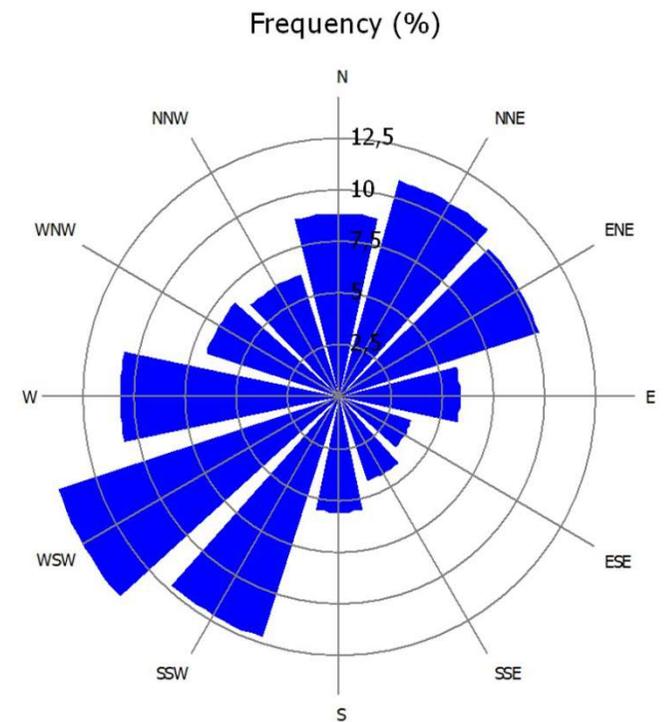
L'étude des vents

L'étude des vents a été lancée il y a près d'un an, en voici les résultats:

Force du vent : Vent fort Ouest - Sud-ouest et sud-sud-ouest, ainsi que nord-est et est-nord-est, vent faible dans les directions opposées.

Direction du vent : vent orienté principalement sud ouest - nord est.

Conséquence sur l'implantation des machines : les machines auront un effet de sillage qui sera orientée dans le sens du vent, soit sud-ouest - nord-est.





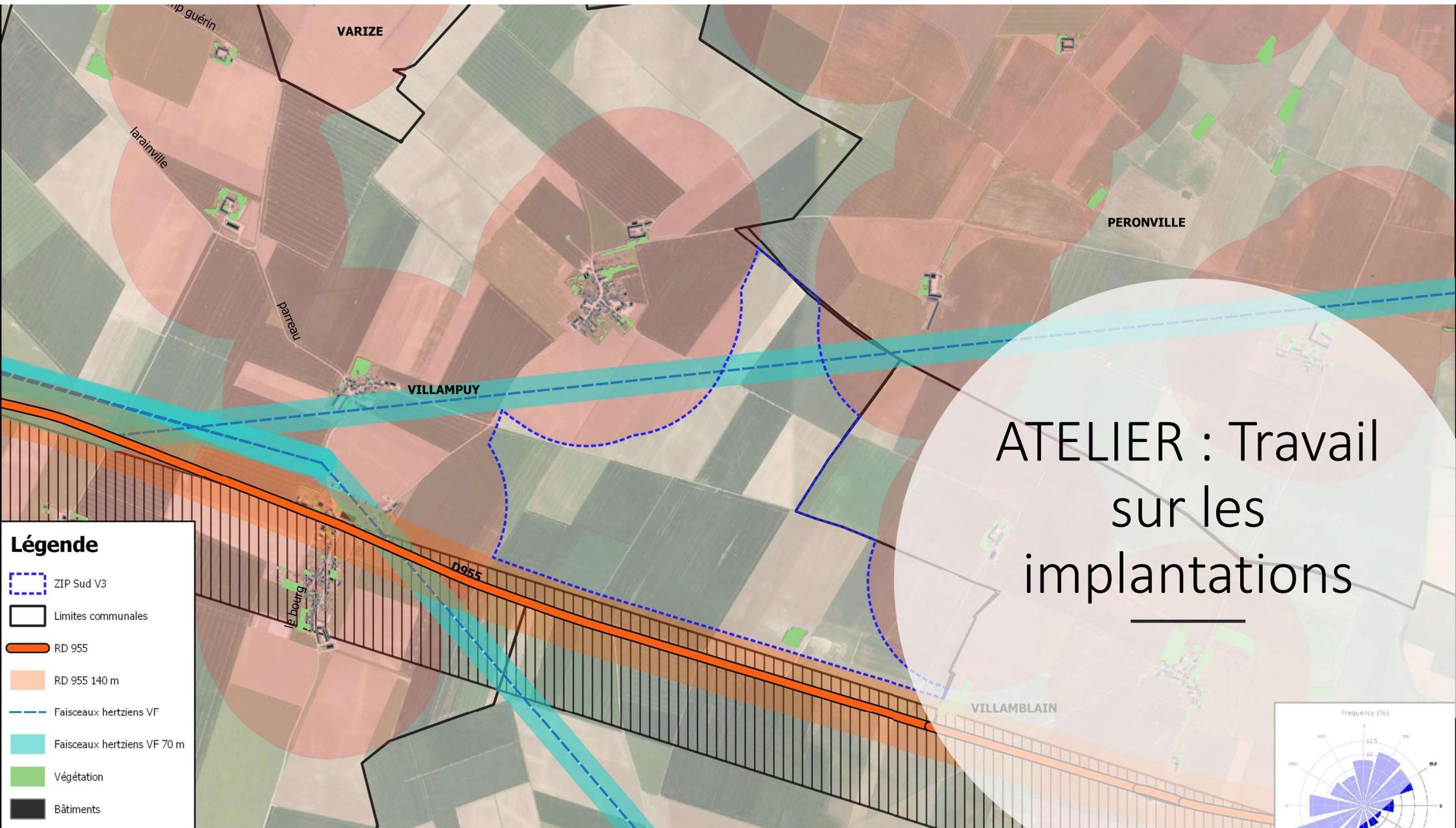
4.

Les différentes implantations envisageables

Les différents points de vigilance pour définir l'implantation

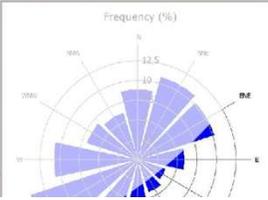
- ❖ Être cohérent avec le contexte éolien alentour (éviter l'encerclement...);
- ❖ Avoir une implantation lisible dans le paysage (des éoliennes en une ou plusieurs lignes, parallèle à la route...);
- ❖ Respecter une distance d'éloignement entre les machines pour qu'elles ne se gênent pas (effet de sillage);
- ❖ Prendre en compte les enjeux écologiques, paysagers et humains (éloignement des habitations, des zones écologiques protégées...).

ATELIER TRAVAIL SUR LES IMPLANTATIONS

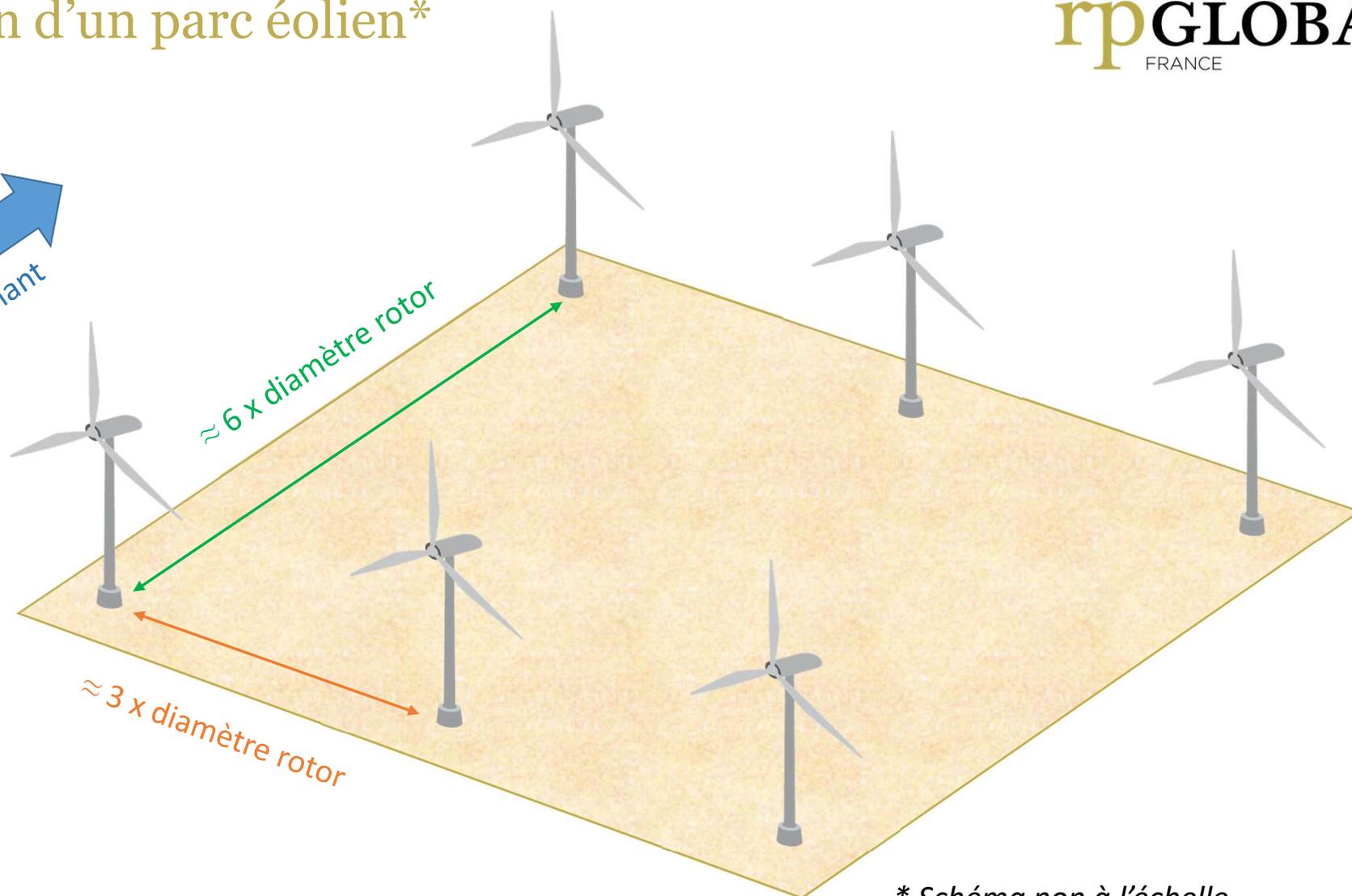
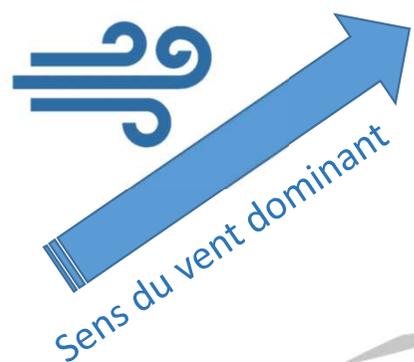


ATELIER : Travail sur les implantations

- Légende**
- ZIP Sud V3
 - Limites communales
 - RD 955
 - RD 955 140 m
 - Faisceaux hertziens VF
 - Faisceaux hertziens VF 70 m
 - Végétation
 - Bâtiments



Implantation d'un parc éolien*



* Schéma non à l'échelle

Etude des postures possibles

- La posture 3 est privilégiée par RP GLOBAL à ce stade de la réflexion.

Posture 1



Posture 2



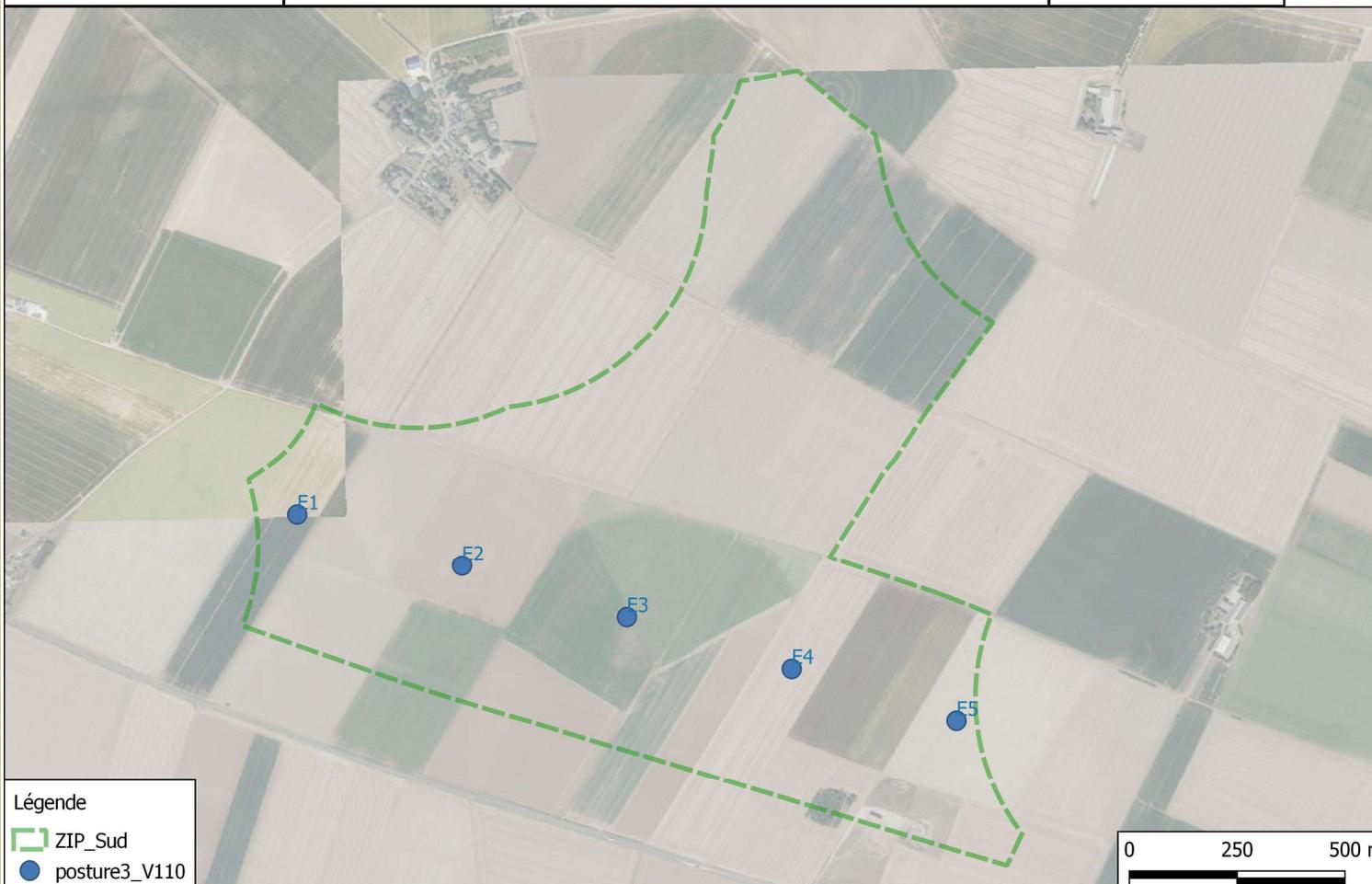
Posture 3



Posture 4



Etude des postures possibles

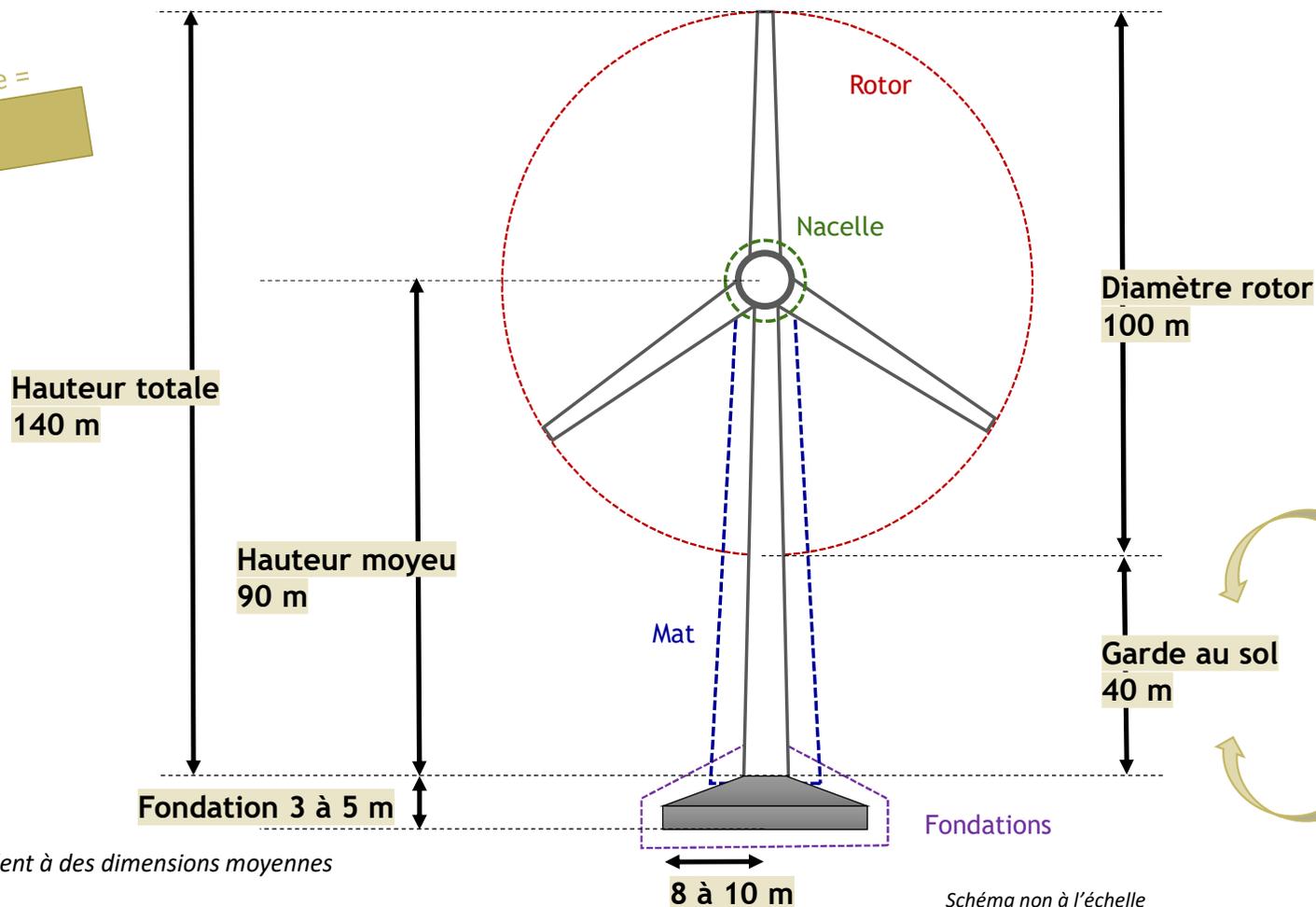


- **4 ou 5 éoliennes**
- Une ligne claire lisible de tout point de vue
- Parallèle à la RD 955
- En cohérence avec le contexte éolien « Parc éolien du Sainbois »
- Dans l'alignement du radar d'Orléans

Le gabarit d'éoliennes retenu

plusieurs modèles d'éoliennes envisagés, les **gabarits*** seraient les suivants :

Puissance nominale =
3MW



Optimisation de la surface balayée et de la production



Eloignement maximal de la canopée des lisières



Au-dessus des hauteurs de vols chiroptères et avifaune



*: Les gabarits correspondent à des dimensions moyennes des modèles envisagés.

Schéma non à l'échelle



5. Choix du nom du projet éolien - Questionnaire

Quelques propositions de noms...

A titre d'inspirations, voici quelques propositions :

- ❖ Le champtier / les vents / **les moulins du Bois Robin**
- ❖ Les vents dunois / les moulins de la Beauce Dunoise / La Beauce Dunoise
- ❖ Le champtier de Beauce
- ❖ Les Moulins de la Route / La Route des Moulins
- ❖ La Voie / l'Allée / Le Sentier des Moulins

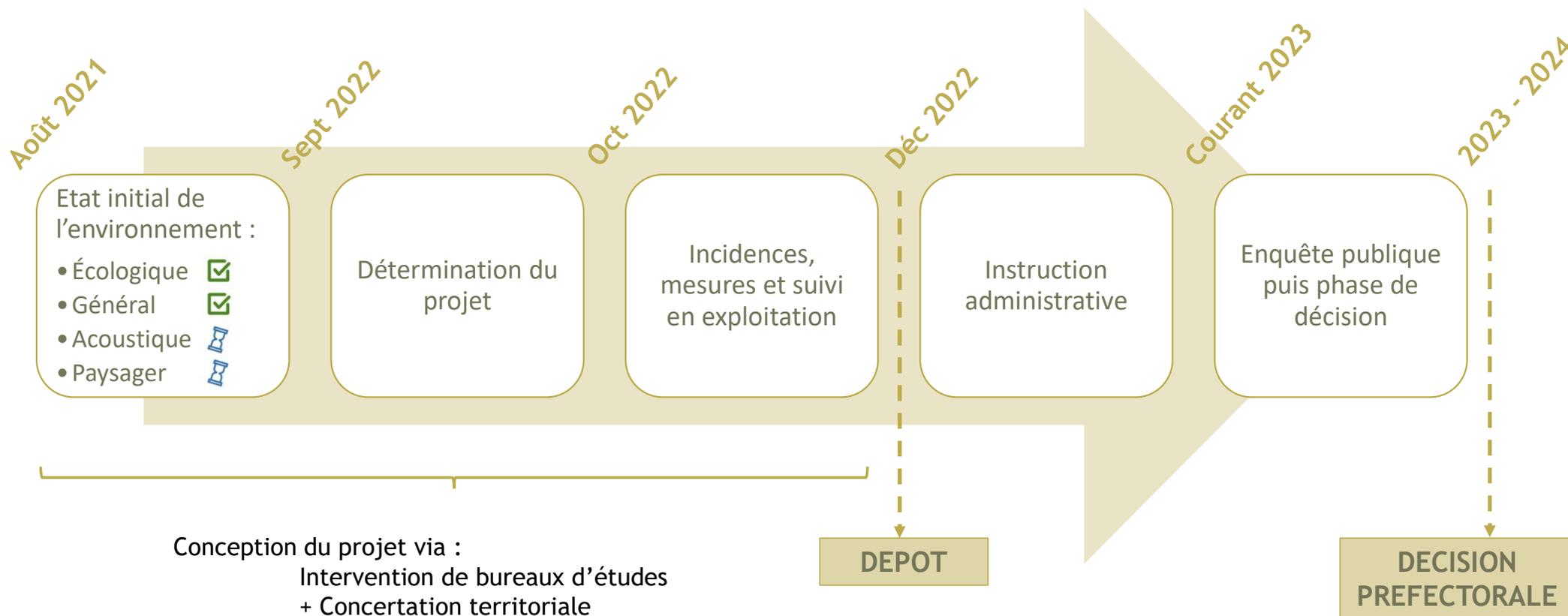


6.

Echéances à venir

Calendrier prévisionnel du développement

Les différentes étapes du développement projet :





7. Questions et discussions

Attention au rayon de distribution des courriers

- Commune Villampuy + foyers limitrophes : établir une règle (buffer).

Quelle est la part de l'éolien dans le mix énergétique ?

Selon le « Bilan Electrique 2021 » du Réseau de Transport d'Electricité (RTE), la part des énergies renouvelables et plus précisément de l'éolien dans le mix énergétique français se présente ainsi ([Lien](#)):

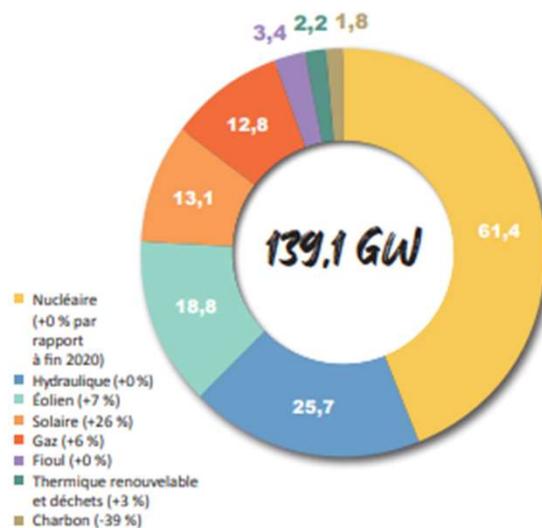


Évolution de la production d'électricité en TWh, entre 2017 et 2021



Figure 3

Vue d'ensemble, par filière, du parc de production électrique français à fin 2021 et de son évolution par rapport à fin 2020



La part de l'éolien est actuellement en légère baisse, mais représente toutefois 13,5% de la production électrique française fin 2021. Au niveau mondial la même année, plus de 10% de l'électricité a été fournie par des infrastructures solaires et éoliennes, dépassant le nucléaire ([lien](#)).

Peut-on cultiver une parcelle si une éolienne y est implantée ?

L'installation d'une éolienne sur une parcelle agricole n'empêche en rien son exploitation.

L'implantation se fait en général en bout de parcelle ou à ses extrémités, afin de déranger le moins possible l'exploitation de cette dernière. De plus, après le démantèlement de la machine il est possible de cultiver sur la place autrefois occupée par l'éolienne.

L'activité agricole n'est pas incompatible avec la présence d'une éolienne sur le terrain occupé, en général, les deux s'allient très bien puisque la surface occupée par l'éolienne reste minime. Une indemnisation est prévue en cas de dommage causé aux cultures.

Y a-t-il un impact sur l'immobilier ?

A ce sujet, une étude réalisée par l'ADEME dont le rapport a été publié en mai 2022 a analysé l'évolution des prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens ([Lien](#)).

Elle en conclut la chose suivante:

Messages clés de l'étude :

- **L'impact de l'éolien sur l'immobilier est nul pour 90 %, et très faible pour 10 % des maisons vendues** sur la période 2015-2020. Les biens situés à proximité des éoliennes restent des actifs liquides.
- L'impact mesuré est **comparable à celui d'autres infrastructures industrielles** (pylônes électriques, antennes relais).
- **Cet impact n'est pas absolu**, il est de nature à **évoluer dans le temps en fonction des besoins ressentis par les citoyens** vis-à-vis de leur environnement, **de leur perception du paysage et de la transition énergétique.**

Le nom du projet

Après analyse de vos réponses lors du CLS, le nom retenu est celui-ci :
Les Moulins du Bois Robin

Un logo a alors été réalisé par nos équipes afin de représenter le projet:

Parc éolien

LES MOULINS
DU BOIS ROBIN

The logo consists of the text 'LES MOULINS DU BOIS ROBIN' in a bold, black, sans-serif font. Three stylized wind turbine icons are integrated into the text: one is positioned between the 'L' and 'I' of 'MOULINS', one is positioned between the 'O' and 'S' of 'BOIS', and one is positioned between the 'O' and 'B' of 'ROBIN'. The turbines are simple line drawings with three blades and a central tower.

Mesure d'accompagnement - patrimoniale : restauration du moulin de Péronville

Dans le cadre d'un projet éolien, des mesures d'accompagnements sont prévues afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il peut s'agir d'enfouissement de câbles électriques, ou de participation à la restauration de monuments ou bâtiments du village.

Nous avons été informés lors du CLS de la présence d'un moulin aujourd'hui en ruine à Péronville. Une mesure d'accompagnement pourrait être mise en place afin de participer à la restauration de la bâtisse, en fonction du souhait des membres du CLS (ce sujet sera abordé lors du prochain CLS).





Annexes

RENEWABLE POWER
rpGLOBAL
FRANCE

Estimation des retombées fiscales : fourchettes indicatives

Estimation des retombées fiscales sur 20 ans (base de 4 ou 5 machines selon l'avancée des réflexions septembre 2022) :

	IFER	Taxe foncière	CFE	CVAE	Fourchette -	Fourchette +
Commune	V	V	X	X	577 000	721 000
Communauté de communes	V	V	V	V	1 600 000	2 000 000
Département	V	V	X	V	1 021 000	1 276 000
Région	X	X	X	V	360 000	450 000

Les retombées fiscales dépendront de taux fixés et indépendants de la société RP GLOBAL France. Elles seront fonction du parc installé (puissance). Les fourchettes présentées ci-dessus correspondent à des estimations.

Vos interlocuteurs dédiés

Fabien Béghin

Chargé de Développement

✉ f.beghin@rp-global.com

☎ 06.38.28.13.69

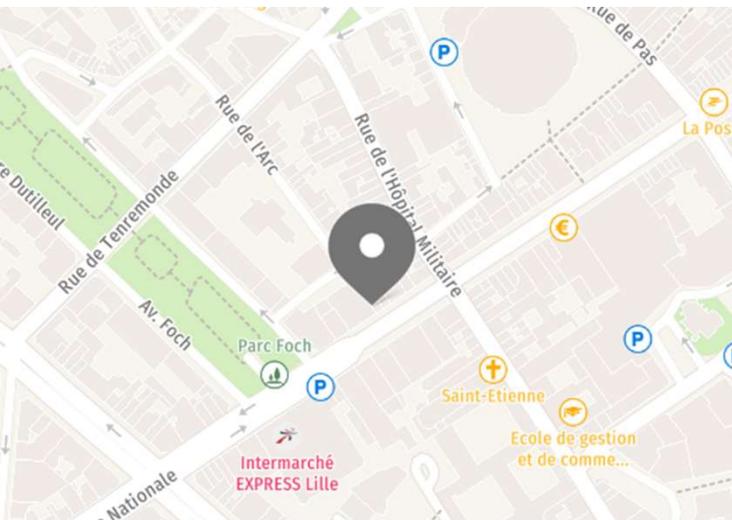
Lucie Recouvreur

Chargée de Développement

✉ l.recouvreur@rp-global.com

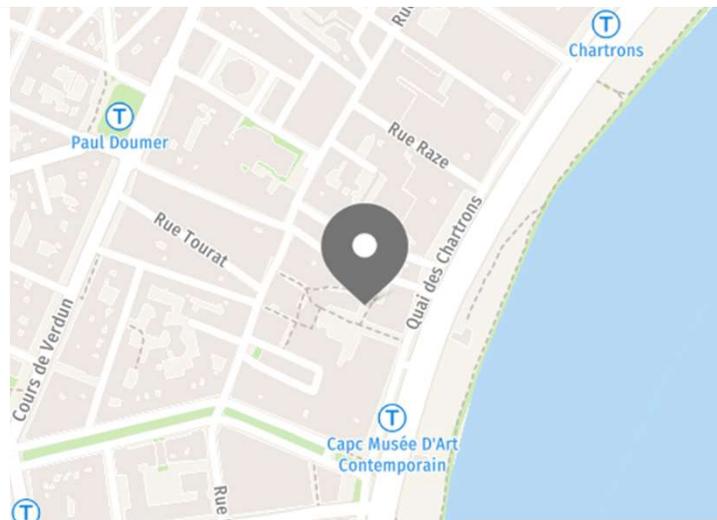
☎ 06.14.50.10.32





RP Global France

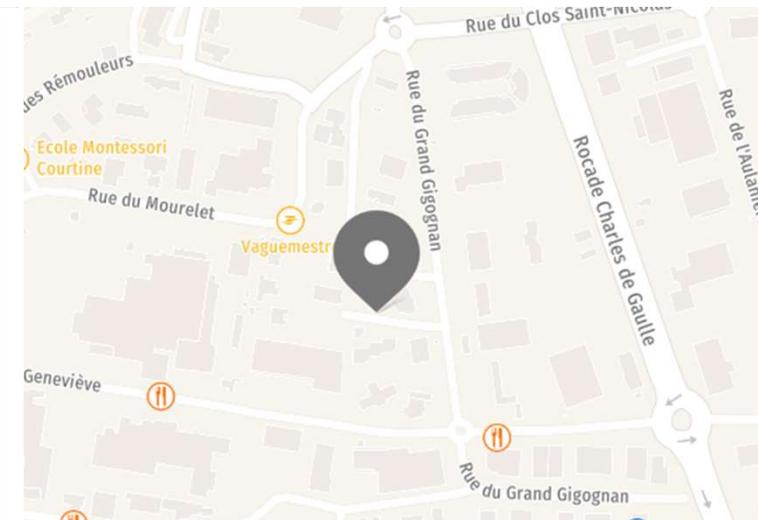
96 rue Nationale
59000 Lille



RP Global France

Antenne Bordeaux

Les Bureaux de la Cité Mondiale
23 Parvis des Chartrons
33000 Bordeaux



RP Global France

Antenne Avignon

395 rue du Grand Gigognan
84000 Avignon

RENEWABLE POWER

rpGLOBAL
FRANCE

Tel : +33 (0)3 20 51 16 59
www.rp-global.com

